



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rue,
Le 29 avril 2026

Le Président,

À

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Monsieur Christophe DUFFY
Directeur Général des Services
Et les agents du Secrétariat général
tél. 03 22 27 27 10
conseilcommunautaire@ponthieu-marquenterre.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire d'installation – Mardi 05 mai 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le :

Mardi 05 mai 2026 à 16h30
33 bis, route du Crotoy – 80120 RUE

La présente convocation est accompagnée du dossier correspondant (ordre du jour, note de synthèse des délibérations et pièces jointes explicatives). Un dossier complet au format papier est également consultable, sur demande, au siège de l'intercommunalité (33 bis, route du Crotoy, 80120 Rue), aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30).

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, si le titulaire n'a pas la possibilité d'assister à ce conseil communautaire et conformément à l'article L. 5211-6 du CGCT, il doit en informer le Président par mail ou par courrier. Dès réception de ce courrier, le suppléant sera convoqué par la collectivité.

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de confirmer auprès du secrétariat général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Mathieu DOYER



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné.e donne pouvoir à

de me représenter à la réunion convoquée pour le mardi 05 mai 2026 à 16h30 afin de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2026

Bon pour pouvoir et signature

(1) Pour rappel :

- Pour les communes n'ayant qu'un délégué titulaire, le délégué titulaire est suppléé par son délégué suppléant, mais si toutefois le délégué suppléant était indisponible, le pouvoir peut être donné à un autre délégué titulaire du conseil communautaire.

- Pour les communes ayant au moins 2 délégués titulaires (par conséquent pas de délégué suppléant), le pouvoir peut être donné à tout autre délégué titulaire du conseil communautaire.



1. **APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 23 avril 2026**
2. **Approbation du règlement intérieur du Conseil Communautaire**
3. **Détermination nombre commissions thématiques et fixation des règles de leur composition**
4. **Élection des membres des commissions thématiques**
5. **Délégations de compétences du Conseil Communautaire au bureau communautaire et au Président**
6. **Fixation des indemnités des élus**
7. **Élection des membres de la commission d'appels d'offres**
8. **Élection des membres de la commission des délégations des services publics**
9. **Commission des marchés : Fonctions, composition et élection**
10. **Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**
11. **Composition du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale**
12. **Election des administrateurs élus du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale**

13. Election des représentants de la communauté de communes au sein des structures extérieures :

- Office de tourisme Intercommunal Baie de Somme - Ponthieu-Marquenterre
- Maison d'accueil rural pour les personnes âgées "Les tilleuls"
- Syndicat mixte des Hauts-Plateaux
- Syndicat mixte Somme Numérique
- Syndicat mixte "Agence de gestion et de développement de l'informatique" AGEDI
- Syndicat mixte AMEVA
- Syndicat mixte Canche et Authie (SYMCEA)
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Authie
- Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du canal d'assèchement de Long, Longpré les Corps Saints, Fontaine sur Somme et Pont-Rémy (SMAECA)
- Syndicat mixte Territoire d'énergie Somme
- Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
- Syndicat mixte Baie de Somme Trois Vallées
- Parc Naturel Marin "estuaires picards et de la mer d'Opale"
- Pays d'art et d'histoire "Baie de Somme"
- Centre National d'Action Sociale (CNAS)
- Mission Locale de la Picardie Maritime
- Collèges de Crécy, Nouvion, Ailly et Rue
- Conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal de la Baie de Somme
- ADUGA
- Flexi'Energie
- Comité de Programmation LEADER

14. INFORMATIONS AUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

1. Liste des Décisions du Président (DPR)
2. Liste des marchés attribués

15. QUESTIONS DIVERSES